

INFORMATIONS GENERALES ET REGLEMENT

25eme édition "courir santé" 16 octobre 2022

ORGANISATEUR

l'association "Courir Santé" est organisatrice de cette manifestation
place du 11 novembre 37700 La ville aux Dames
site internet :courir-sante.fr
responsable de l'organisation : Alain Phalippou, président
contact : 06 77 15 39 69

CONCURRENTS :

Courses ouvertes à tous, licenciés ou non à la FFA selon les modalités ci-après
(selon les règlements de la FFA)

Pour les courses 5 et 10 km

-Bulletin d'inscription dûment rempli dans tous les cas.

-Licenciés FFA(Athlé compétition ; Athlé entreprise ; Athlé running): photocopie de la carte licence en cours.

-Titulaires d'un Pass Running : photocopie de la carte Pass Running en cours .

**-Licenciés FFTriathlon - FFCO (course d'orientation) FFPM (pentathlon moderne):
photocopie de la carte licence en cours**

-Licenciés UNSS et UGSEL pour l'année en cours: photocopie de la carte licence en cours et l'engagement réalisé par l'établissement scolaire ou la fédération ou association sportive . Si engagement à titre individuel sans accord de l'établissement scolaire ou de l'AS, fournir un certificat médical original de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an

-Les licenciés d'une fédération agréée (hors UNSS et UGSEL): photocopie de la carte licence délivrée pour la saison en cours, faisant apparaître par tous moyens la mention "non contre indication à la pratique de l'athlétisme en compétition. Sans mention, fournir un certificat médical original de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an (les fédérations agréées peuvent être : FSGT, FSCF, UFOLEP

-Non licenciés ou licenciés dans un autre sport que l'athlétisme, licenciés Handisports et Sports Adaptés : Fournir un certificat médical original de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an

Pour la course de 2 km :

Cette course n'ayant pas de classement, le certificat médical n'est pas demandé.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les inscriptions peuvent se faire :

-par courrier(bulletin d'inscription sur notre site internet)

-inscription en ligne via notre site : courirsante-2022.ikinoa.com

le samedi 15octobre au gymnase Delaunay La ville aux dames de 15h à 17h

le dimanche 16 octobre même endroit à partir de 8h30

Droits d'inscription : 5km 7€ 10km 11€

majoration de 2 € pour une inscription le jour de la course

2km :4€ pas de majoration le jour de la course

DOSSARDS

Aucun dossard ne sera attribué en cas de manquement des documents ci dessus demandés et du paiement des droits d'inscription.

5 et 10 km. Les dossards seront disponibles soit le samedi 15 octobre 2022 au gymnase Delaunay de 15h à 17h, soit le jour de la course, même lieu à partir de 8h30

Le dossard est OBLIGATOIRE, il sera porté sur la poitrine et fixé par quatre épingles aux quatre coins. La publicité ne devra pas être cachée . Les dossards type triathlon avec ceinture sont interdits course des 2km : bien qu'il n'y ait pas de classement, dossard obligatoire fourni par l'organisateur
Pendant les courses: les coureurs n'ayant pas de dossards seront immédiatement exclus

CATEGORIES	CODE	ANNEE DE NAISSANCE	DISTANCE
MASTERS	MA	1988 et avant	MAXI illimité
SENIORS	SE	1989 à 2000	illimité
ESPOIRS	ES	2001 à 2003	illimité
JUNIORS	JU	2004 et 2005	25 km
CADETS	CA	2006 et 2007	15km
MINIMES	MI	2008 et 2009	4,5 km

Détails des catégories Masters :

MASTERS H/F	CODE	ANNEE DE NAISSANCE
	M 0	1984 à 1988
	M 1	1979 à 1983
	M 2	1974 à 1978
	M 3	1969 à 1973
	M 4	1968 à 1964
	M 5	1963 à 1959
	M 6	1958 à 1954
	M 7	1953 à 1949
	M 8	1948 à 1944
	M 9	1943 à 1939
	M 10	1038 et avant

SERVICE MEDICAL

Il sera assuré par la présence d'un médecin, des secouristes . L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident physique ou psychique qui ne releverait pas directement de l'organisation. Il recommande à chaque coureur de s'assurer auprès de son médecin que son état de santé lui permet de courir cette distance sans risque. Les médecins, secouristes et officiels pourront arrêter tout participant en mauvaise condition apparente.

CONTROLE ANTI DOPAGE

La course est soumise aux lois de protection des sportifs contre les risques de dopage. Les dispositions nécessaires à d'éventuels contrôles seront mis en place : local, fléchage, etc...

ASSURANCE

L'organisateur a souscrit un contrat d'assurance pour ces épreuves. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol avant, pendant et après les épreuves.

Courir Santé Informations Générales et règlement

CIRCUIT

Le parcours est à consulter sur notre site, au gymnase Delaunay, lors des inscriptions.

RAVITAILLEMENT

Ravitaillement au 5eme km sur les 10 km

INSTRUCTIONS

Les coureurs devront suivre les instructions des services de sécurité des différentes courses 2
Une voiture officielle ou une moto précédera les premiers coureurs, une personne responsable de l'organisation accompagnera le dernier coureur jusqu'à l'arrivée
La commune prendra les dispositions concernant les arrêtés de stationnement, déviations ou circulation sur le parcours de la course et fera en sorte de les faire respecter
Le responsable de l'épreuve sera juge des problèmes techniques et règlements,

COURSE 2 KM

Course ouverte à tous, allure libre, sans classement, dossard obligatoire
Départ à 9h30
parcours : 1 petite boucle

COURSE 5KM

Course ouverte aux personnes nées en 2009 et avant (fournir l'autorisation parentale pour les mineurs
Départ à 10h, rue Colette
parcours: 1 grande boucle

COURSE 10 KM

Course ouverte aux personnes nées en 2007 et avant (fournir l'autorisation parentale pour les mineurs) Distance officielle mesurée selon les normes IAAF, qualificatif pour les championnats de France. Dossard obligatoire
Départ à 10h 50, rue Colette
parcours : 2 grandes boucles
Un sas départ sera réservé à tous les licenciés EN CLUB FFA Athlé Compétition
Pour les Athlètes licenciés Athlé Compétition : le port du maillot du club est obligatoire

Pour tous les coureurs : Le matériel électronique type baladeur MP3, téléphone déconseillé pour des questions de sécurité. Les montres GPS et podomètres sont autorisés. L'athlète encoure la disqualification ou l'interdiction de prendre le départ en cas de non respect des règles.

CHRONOMETRAGE

Le chronométrage par puces attachées à une chaussure (installation à respecter selon la documentation jointe au dossard) est assuré par le logiciel RACE RESULT

RESULTATS

Ils seront affichés dès que possible dans le gymnase Delaunay, disponibles sur notre site internet ainsi que sur le site de la Ligue du Centre Val de loire d'Athlétisme

DROIT D'IMAGE

L'organisation se réserve le droit d'utiliser les photos réalisées lors de la manifestation sans contre

Courir Santé Informations Générales et règlement

partie, pour le besoin de ses publications. Toutefois en application de la loi dite "Informatique et libertés", tout participant peut s'opposer à la publication de ses résultats et de ses photographies.